

## **Résultat du vote des communes de Belprahon et Sorvilier sur leur appartenance cantonale**

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a pris connaissance du résultat du vote des communes de Belprahon et Sorvilier sur leur appartenance cantonale du 17 septembre 2017. Le CJB prend acte de la volonté populaire qui s'est exprimée en faveur du maintien des deux communes au sein du canton de Berne.

Le CJB salue l'aboutissement d'un exercice démocratique complexe et souligne qu'il s'agit là de la fin d'un long processus menant à la conclusion politique de la Question jurassienne comme le mentionne la Déclaration d'intention du 20 février 2012 et la feuille de route du 4 février 2015. Le CJB appelle tous les acteurs à respecter cet engagement-là.

Le CJB invite tous les habitants des villages de Belprahon et Sorvilier à envisager un avenir serein au sein du canton de Berne.

### **Entrée en fonction de Jean-Marc Knuchel**

Après dix années passées au CJB, faisant notamment partie des commissions Culture, Instruction publique et Institutions, Tom Gerber a fait part de sa démission pour le 30 septembre 2017. Le CJB le remercie sincèrement pour son implication au sein du Conseil et le félicite pour son élection au Grand Conseil bernois.

Au 1<sup>er</sup> octobre 2017, le CJB accueillera Jean-Marc Knuchel, le deuxième des viennent-ensuite sur la liste du Parti évangélique (PEV), qui reprendra les mêmes commissions que Tom Gerber au sein du CJB.

### **Commission d'experts sur le bilinguisme**

Le CJB a été consulté quant à la composition de la commission d'experts sur le bilinguisme instituée dans le cadre du projet de développement du statut particulier du Jura bernois et de la minorité francophone de Bienne, dit projet statu quo+. Le CJB se réjouit de la nomination de Francis Daetwyler par le Conseil-exécutif, suite à son préavis envoyé dans le cadre de ladite consultation.

### **Loi cantonale sur l'agriculture**

Le CJB est favorable à la modification de la loi cantonale sur l'agriculture afin de renforcer l'apiculture dans le canton de Berne. Les mesures proposées doivent permettre de définir des zones de protection autour des stations de fécondation afin de garantir des meilleures conditions pour la reproduction des abeilles.

## **Prise de position sur la stratégie culturelle cantonale 2018**

Le CJB relève la qualité globale du projet de stratégie culturelle cantonale 2018 et se réjouit tout particulièrement de la place qui y est accordée à des thématiques qui lui sont chères, telles que le bilinguisme, les collaborations intercantionales, le dialogue ou encore la culture amateur. Il regrette en revanche quelque peu le côté délibérément fédérateur du projet. A ses yeux, ce dernier aurait par exemple pu ratisser un peu moins large, au profit pourquoi pas d'orientations plus courageuses, d'options plus tranchées. Le CJB a par ailleurs tenu à réitérer la primauté de son concept culturel – actuellement en cours de révision – par rapport à la stratégie culturelle cantonale.

### **Autres dossiers**

Dans sa séance du 27 septembre 2017, le CJB a également :

- Préavisé favorablement, conjointement avec le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF), les autorisations de dépenses 2018 pour la HEP-BEJUNE et la HES-SO/HE-Arc.
- Octroyé ou préavisé des subventions pour un montant total de 147'103.20 francs (pour plus d'informations se référer au communiqué de presse : subventions du mois d'août 2017).

## **Informations**

Marcelle Forster, présidente du CJB, 079 400 18 08 ou Lucas Bonadei, secrétaire général du CJB, 031 633 75 73.